

## Cité durable, Cité de l'eau, Cité d'étude et Cité de l'énergie

En adhérant au processus Cité de l'énergie avec succès, Yverdon-les-Bains a montré qu'elle voulait appliquer des mesures exemplaires en matière de politique énergétique. L'obtention du label Cité de l'énergie a permis d'ajouter un élément à la dynamique générale de la ville : « Yverdon-les-Bains : *Cité durable, Cité de l'eau, Cité d'étude, Cité de l'énergie* ».

La ville se qualifie de Cité Durable pour garantir la qualité de vie de ses habitants. Cela passe entre autres par l'intégration des principes du développement durable dans la commune. Avec son programme d'actions Agenda 21, la ville vise à mettre en œuvre le développement durable de manière concrète.

Comme Cité de l'eau, Yverdon-les-Bains rayonne autour de son centre thermal, véritable oasis de bien-être et centre de cure reconnu. Les habitants profitent par ailleurs d'une qualité d'eau supérieure.

Avec 5000 étudiants et apprentis fréquentant la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG), le gymnase et le Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), la ville se positionne comme une Cité d'étude, pôle de formation d'importance romande.

Le processus du label Cité de l'énergie a contribué à la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique ambitieuse, avec pour motivation la promotion et le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la sensibilisation de la population.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Chauffage des serres communales à partir des rejets de chaleur de la STEP ;
- Approvisionnement en électricité issu à 99.9 % d'énergies renouvelables ;
- Subvention à l'achat de nouveaux appareils électroménagers efficaces ;
- Centrale photovoltaïque participative permettant aux habitants d'investir dans une installation de production d'énergie renouvelable ;
- Planification énergétique territoriale ;
- Subvention pour l'installation de panneaux solaires thermiques par les privés et rachat de leur production photovoltaïque ;
- Plan de mobilité pour l'administration communale.

## En quelques chiffres

Commune : ..... Yverdon-les-Bains  
Canton : ..... Vaud  
Nombre d'habitants : ..... 29'176  
Superficie : ..... 11.26 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Première labellisation Cité de l'énergie :  
..... 2010





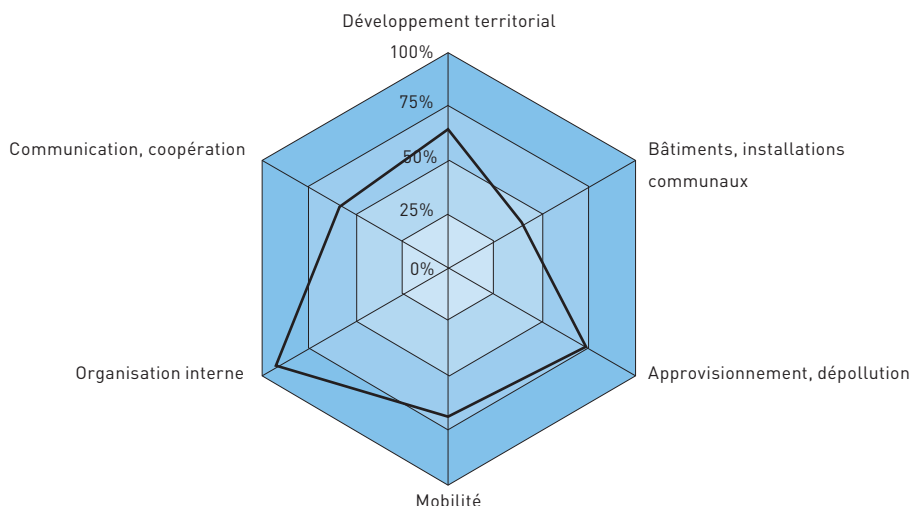
## « Développement d'un portefeuille énergétique »

« Labellisée Cité de l'énergie, Yverdon-les-Bains tient à promouvoir la production d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en recourant à des systèmes novateurs et économes. Située à la pointe sud du lac de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains développe un portefeuille d'activités énergétiques telles que les centrales photovoltaïques, le chauffage à distance alimenté par des rejets chaleur.

La Ville développe plusieurs projets en s'appuyant sur sa planification énergétique territoriale ainsi que les compétences de sa Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG). De nouvelles réalisations, comme le projet de parc éolien Energie Naturelle Mollendruz ou l'extension du réseau d'éclairage public dynamique, viendront prochainement compléter l'offre en place. »

*Gloria Capt  
Municipale des Énergies,  
Yverdon-les-Bains*

## Taux de réalisation en 2014



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Les prochaines étapes

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Mise en œuvre du projet d'agglomération AggloY ;
- Stratégie de développement de réseaux thermiques par îlots ;
- Participation au projet d'implantation d'un parc éolien au Mollendruz ;
- Elaboration d'un plan directeur communal des énergies, basé sur la planification énergétique territoriale réalisée en 2014 ;
- Utilisation des rejets de chaleur de la STEP dans un réseau de chauffage ;

- Mise en place d'un réseau de recharge pour véhicules électriques.

Contact à Yverdon-les-Bains  
Stéphane Thuillard, T 024 423 65 29  
[stephane.thuillard@yverdon-les-bains.ch](mailto:stephane.thuillard@yverdon-les-bains.ch)

Conseillère Cité de l'énergie  
Brigitte Dufour-Fallot, T 021 861 00 96  
[brigitte.dufour@bio-eco.ch](mailto:brigitte.dufour@bio-eco.ch)

SuisseEnergie pour les communes  
c/o Planair SA, T 032 933 88 40  
[info@planair.ch](mailto:info@planair.ch)

Plus d'informations  
[www.citedelenergie.ch/yverdon-les-bains](http://www.citedelenergie.ch/yverdon-les-bains)



european energy award

## A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.